

Conférence donnée par Monsieur Koïchiro MATSUURA

Ancien Directeur Général de l'UNESCO

sur

« Les Relations entre le Japon et l'Afrique – à travers la TICAD - »

le 15 mars 2013 à l'Institut Français

Libreville GABON

Introduction par Monsieur Masao KOBAYASHI, Ambassadeur du Japon au Gabon

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Bonsoir. Je vous remercie d'être venus aussi nombreux ce soir pour marquer de votre présence la conférence de Monsieur MATSUURA. Tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement le Bureau de l'UNESCO au Gabon, l'Université Omar Bongo et l'Institut Français qui ont bien voulu coopérer avec l'Ambassade du Japon pour la tenue de cette conférence. Pour votre gouverne, je tiens à vous rappeler que Monsieur MATSUURA a 40 ans de carrière diplomatique au cours de laquelle il a occupé successivement les postes de Ministre Adjoint des Affaires Etrangères, Ambassadeur du Japon en France et Directeur Général de l'UNESCO pendant 10 ans, ce qui lui confère un capital d'expérience de 50 ans d'activités internationales. Concernant son expérience africaine, Monsieur MATSUURA a débuté sa carrière diplomatique à l'Ambassade du Japon au Ghana, où il a couvert également dix pays d'Afrique occidentale. Depuis lors ses intérêts pour l'Afrique n'ont cessé de s'accroître indépendamment des postes qu'il a occupés. En outre, durant son mandat à l'UNESCO, il a eu le privilège de visiter tous les pays africains, excepté la Somalie. En 2009, il a publié un magnifique ouvrage de 637 pages intitulé « Afrique », permettant au public japonais de bien s'imprégner de la situation actuelle de chaque pays africain. A l'UNESCO, pendant son mandat, il a réalisé des réformes administratives et budgétaires ce qui a permis le retour des Etats-Unis ainsi que l'adhésion de Singapour à l'UNESCO. Il s'est par ailleurs beaucoup engagé pour le renforcement des efforts internationaux pour conserver le patrimoine naturel et culturel de l'humanité, notamment le patrimoine immatériel à travers l'adoption effective de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel. Autant d'atouts et d'arguments qui font de Monsieur MATSUURA qui est déjà passionné de l'Afrique le conférencier le plus indiqué pour animer, honorer et promouvoir les relations de coopération entre le Japon et l'Afrique. D'ores et déjà convaincu que cette conférence vous édifiera. Je vous souhaite une bonne soirée.

Conférencier

Tout d'abord merci beaucoup Monsieur l'Ambassadeur pour cette présentation très détaillée de ma carrière professionnelle.

- Evolution des relations nippo-africaines et la naissance de la TICAD -

Excellences Mesdames et Messieurs, je suis très heureux et aussi très honoré d'avoir l'occasion de m'adresser au sujet des relations entre le Japon et l'Afrique à travers la TICAD, mais je voudrais ajouter un autre mot : « l'évolution », c'est-à-dire je voudrais parler de l'évolution des relations entre le Japon et l'Afrique au cours de ces 50 ans, puisque j'ai débuté ma carrière diplomatique japonaise au début des années 60 en Afrique occidentale, qui sont devenus indépendants au début des années 60 sauf le Ghana. J'étais résident au Ghana mais j'ai couvert 9 autres pays, au total 10 pays. J'étais un jeune diplomate japonais qui n'avait pas beaucoup de connaissances de l'Afrique avant de venir au Ghana mais au cours de mon mandat en Afrique occidentale j'ai appris beaucoup de choses et également j'ai développé une amitié profonde pour le peuple africain et réciproquement, ils m'ont beaucoup aimé, c'était là le commencement de mon contact et aussi celui de mon engouement pour l'Afrique et son développement. Au cours de 40 ans passés comme diplomate japonais et puis au cours de 10 ans en tant que Directeur Général de l'UNESCO, j'ai beaucoup œuvré d'abord pour créer un rapport plus étroit entre le Japon et l'Afrique et pour donner la coopération et l'assistance de l'Organisation que j'ai dirigée c'est-à-dire l'UNESCO pour le peuple africain. L'ouvrage que l'Ambassadeur a cité tout à l'heure intitulé « Afrique », c'est une publication que j'ai faite après mon retour au Japon afin de mieux faire connaître le continent africain notamment son peuple au public japonais à travers l'ouvrage écrit en japonais : j'ai sacrifié beaucoup de jours fériés, je n'ai pas pris pendant deux ou trois ans de vacances pour consacrer mon énergie et mon temps à l'écriture de cette publication.

J'ajouterais peut être dans ce contexte que certainement je vais me concentrer au cours de ma conférence sur l'importance de la TICAD, le processus que j'ai initié en tant que Ministre Adjoint des Affaires Etrangères il y a 20 ans. Mais on ne peut pas dire que le rapport entre l'Afrique et le Japon n'a commencé qu'après la première TICAD : le rapport entre l'Afrique et le Japon a commencé au cours des années 60, notamment au cours de mon mandat en Afrique occidentale mais je dois ajouter que certainement à cette époque l'Afrique était déjà connue au Japon comme nouveau continent, continent composé de nouveaux pays qui ont gagné leur indépendance et le Japon était en Afrique comme un pays qui a été totalement détruit par la deuxième guerre mondiale mais qui s'efforce de reconstruire le pays. Toutefois, à cette époque le Japon n'était pas encore membre des pays développés, le Japon était plutôt comme un pays en voie de développement comme beaucoup de pays dans le tiers monde, exactement comme les pays en Afrique. A cette époque le Japon a reçu beaucoup d'assistance financière en provenance des pays développés, notamment les Etats-Unis, aussi des institutions internationales telles que la Banque Mondiale, mais le Japon a pu rejoindre aussitôt le groupe des pays développés et il a

commencé tout de suite à donner son assistance publique aux pays en voie de développement.

Quand le Japon a commencé à fournir son assistance publique au cours des années 60, cependant, elle a été concentrée autour des pays asiatiques. Je me souviens très clairement qu'au cours de mon séjour et de mon travail en Afrique occidentale, il existait déjà de la part du peuple africain un espoir de recevoir la coopération japonaise sachant que le Japon s'efforce à se développer rapidement établissant un nouveau modèle de développement pour les pays en voie de développement, mais que le Japon n'était pas capable de répondre à ce souci de la part des pays africains à cette époque, donc à titre personnel j'ai été frustré : ça se voit ce qui se passe au Japon de manière précise, néanmoins, je me suis dit que peut-être il faut attendre un peu mais qu'il faut répondre positivement à ce souci de la part du peuple africain.

Après mon retour à Tokyo, donc, lorsque j'ai commencé à travailler au siège du Ministère des Affaires Etrangères m'occupant de plusieurs postes mais en grande partie dans le système de la coopération japonaise vers le tiers monde, je me suis efforcé énormément dans la direction de donner plus de coopération aux pays africains. Comme j'ai dit, le Japon a commencé à donner son assistance publique principalement aux pays asiatiques qui sont géographiquement près du Japon mais sachant qu'il existe beaucoup d'espoir, beaucoup d'attente en Afrique qui est géographiquement très loin du Japon, le Japon doit répondre à ce souci : donc en un mot, j'ai fait beaucoup d'efforts à l'intérieur de ce système de coopération japonaise pour augmenter l'assistance japonaise vers l'Afrique.

Rétrospectivement, le Japon n'a pas pu faire beaucoup au cours des années 60, mais autour des années 70, le Japon est devenu un membre des pays développés. Vous savez que la France a pris l'initiative d'organiser le premier sommet du G7, initialement c'était le G6 mais après la participation du Canada c'est devenu le G7. La première réunion au sommet des pays les plus avancés s'est tenue à Rambouillet en France en 1975 et le Japon a été invité à y participer : je n'étais pas là moi-même, mais c'était un moment très symbolique qui indique que le Japon est maintenant membre des pays très avancés bien que l'assistance publique japonaise ait été encore concentrée sur l'Asie. En effet, le Japon a commencé à diversifier son assistance vers d'autres régions au début des années 80 pendant lesquelles j'ai assumé un poste assez important, à savoir le directeur de la politique de l'aide dans la direction générale de coopération japonaise, qui est le service clé pour l'aide publique japonaise. A ce titre, j'ai déployé plus d'efforts afin de diversifier et d'augmenter l'aide japonaise vers l'Afrique et plus largement j'ai fait beaucoup d'efforts pour établir plus de contact, plus de dialogue avec le peuple africain.

- TICAD I (1993) -

Et c'est au début des années 90 que le Japon a proposé d'organiser la première TICAD comme je vous ai dit tout à l'heure. La première TICAD a été organisée au Japon il y a 20 ans donc en 1993 à l'initiative du Gouvernement Japonais. La fin de la guerre froide, c'est un développement très positif de l'humanité. J'ai découvert en même temps qu'il existait beaucoup de risques si l'Afrique serait oubliée. Le Japon

étant devenu l'une des grandes puissances économiques, j'étais convaincu que le Japon devrait s'efforcer de vite remplir ce vide créé après la fin de la guerre froide et renforcer le dialogue de haut niveau avec tous les pays en Afrique. C'est la raison pour laquelle que j'ai pris l'initiative de créer un forum qui vise à renforcer le dialogue entre l'Afrique et le Japon. Mais cela devrait être un forum multilatéral invitant d'autres donateurs, organisations internationales et représentants du secteur privé à être là aussi. Je me souviens que j'étais plus ou moins secrétaire général de la première TICAD. J'étais tout heureux qu'on ait pu mobiliser les Nations Unies aussi le PNUD, qui est une Agence de coopération à l'intérieur du système des Nations Unies, aussi le Japon a invité d'autres pays développés ainsi que des pays asiatiques.

A cette époque, j'étais le Ministre Adjoint des Affaires Etrangères, j'étais aussi le Sherpa japonais pour le sommet du G7. Au cours de plusieurs réunions de Sherpas, j'ai argumenté auprès de mes homologues qu'il fallait avoir la participation des représentants du G7 à la première TICAD soulignant l'importance de la première TICAD. D'autres Sherpas, notamment le Sherpa français, ont soutenu ma position tout de suite, disant que la France allait y participer à un haut niveau et d'autres sherpas ont signé la même chose. Heureusement, quand la première TICAD s'est tenue à Tokyo il y a 20 ans, réunissant beaucoup de participants de haut niveau en provenance des pays africains, y compris cinq Chefs d'Etat et beaucoup de Ministres, on avait aussi des représentants de haut niveau des pays développés notamment des membres du G7.

Encore une fois, rétrospectivement, je pense que le Japon a pu développer un dialogue de haut niveau avec l'Afrique et qu'il a pu renforcer sa coopération avec l'Afrique au cours des années 90. Et je pense que l'organisation de la TICAD en 1993 au Japon a marqué certainement une nouvelle étape de coopération entre l'Afrique et le Japon.

- *Processus de la TICAD* -

A cette époque, le Japon est devenu numéro 1 des donateurs dans l'aide publique au développement et le Japon est membre du comité qui s'appelle CAD au sein de l'OCDE, c'est un acronyme pour le Comité d'Assistance au Développement. Je me souviens avec plaisir qu'on m'a demandé de faire le discours d'ouverture de la réunion de CAD de haut niveau.

En tant que numéro 1 des donateurs d'assistance publique au développement, j'ai eu cet honneur au début des années 90 et donc au cours des années 90 il y avait beaucoup de développements positifs entre l'Afrique et le Japon. Et la deuxième TICAD a été organisée 5 ans plus tard, peut être j'aurais dû dire qu'il y avait un consensus total parmi les participants de la première TICAD qu'on doit organiser cette conférence régulièrement, par exemple tous les cinq ans. Le Japon a accepté d'organiser la TICAD II 5 ans plus tard c'est-à-dire en 1998. A cette époque, j'étais l'Ambassadeur du Japon en France mais en tant qu'initiateur de ce processus le Gouvernement Japonais m'a demandé de retourner à Tokyo pour assister à cette conférence et on a eu la participation de plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement et plusieurs Ministres Africains. J'ai été très heureux de constater avec mes propres

yeux que la TICAD a été bien accueillie par les leaders africains. Et je dois vous informer que la Vème TICAD va se tenir bientôt au début de juin prochain au Japon. Comme vous le savez, la TICAD est un acronyme anglais qui signifie Tokyo International Conference on African Development, et se traduit en français comme : la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique. Et maintenant, la TICAD V se tiendra à Yokohama, une autre ville près de Tokyo qui est équipée d'un endroit pour les conférences internationales, c'est pourquoi le gouvernement japonais préfère organiser la TICAD à Yokohama, au lieu de continuer de l'organiser à Tokyo, mais quand même sans changer la dénomination de la « TICAD ».

- En tant que Directeur Général de l'UNESCO-

Je me souviens que j'ai été invité à participer à la dernière TICAD, TICAD IV tenue à Yokohama, en tant que Directeur Général d'une organisation internationale qui s'occupe des problèmes de développement, c'est-à-dire l'UNESCO. Comme j'ai dit quand la deuxième TICAD a été organisée au Japon, j'étais Ambassadeur Japonais à Paris et puis le Gouvernement Japonais m'a demandé d'être un candidat pour le poste de Directeur Général de l'UNESCO, dont le siège se trouve aussi à Paris. Il y avait 11 candidats au total y compris moi-même. Jusque-là il y a eu 7 Directeurs Généraux de l'UNESCO, mais jamais un Directeur Général asiatique, car l'UNESCO n'avait pas établi le principe de rotation géographique, contrairement à New-York qui a établi ce principe de rotation géographique pour le poste de Secrétaire Général des Nations Unies. Etant donné qu'il n'y avait aucun Directeur Général asiatique à l'UNESCO avant, beaucoup de pays asiatiques y compris le Japon ont argumenté que c'est le tour de l'Asie de prendre ce poste, mais cette argumentation n'a pas été forcément acceptée par les pays non-asiatiques, donc il y avait beaucoup de candidats en dehors de l'Asie. Il y avait cinq candidats asiatiques y compris moi-même, mais également six autres candidats des autres régions. Heureusement j'ai réussi avec le fort soutien de plusieurs pays asiatiques et aussi avec le soutien de plusieurs pays africains. J'ai été invité à venir au Japon pour participer à la IVème TICAD en 2008. En effet, j'ai déjà fait trois visites au Gabon avant la TICAD IV et deux fois j'ai été reçu en audience par le feu Président Omar Bongo et j'ai eu le plaisir de saluer le feu Président Omar Bongo à Yokohama en 2008. Je dois ajouter dans ce contexte qu'en tant que Directeur Général de l'UNESCO, j'ai continué mon engagement vers l'Afrique, j'ai dit au début de cette conférence que j'ai fait beaucoup d'efforts d'abord pour renforcer la coopération japonaise vers l'Afrique en tant que diplomate japonais ensuite pour renforcer la coopération de l'UNESCO avec l'Afrique, avec le peuple africain, après mon élection à la tête de l'UNESCO : j'ai établi un nouveau programme en coopération avec l'Afrique qui s'appelle « programme de priorité Afrique » et j'ai sollicité l'appui de tous les membres de l'UNESCO afin de renforcer la présence et la coopération de l'UNESCO en Afrique dans les quatre domaines couverts par l'UNESCO, à savoir l'Education, les Sciences, la Culture et la Communication, avec un accent particulier sur l'Education et la Culture.

- Patrimoine culturel –

C'est ma quatrième visite au Gabon cette fois-ci et parmi les trois visites précédentes, la plus importante était la visite que j'ai effectuée en août 2003, invité par le feu Président Omar Bongo. Il m'a demandé lors de notre entretien à la Présidence : « Monsieur MATSUURA, le Gabon n'a pas de site de patrimoine mondial, le Gabon a beaucoup de candidats importants, soit dans le domaine du patrimoine naturel, soit dans le domaine du patrimoine culturel, mais malheureusement aucun site n'est inscrit, donc je voulais vous demander de porter une attention particulière aux propositions gabonaises que l'on va faire bientôt pour créer le premier site de patrimoine mondial au Gabon » et j'avais donné mon accord tout de suite au Président Omar Bongo. D'abord, j'ai envoyé des experts internationaux au Gabon pour travailler avec des experts gabonais en vue d'identifier un bon candidat et finalement c'était le parc national de Lopé-Okanda qui a été proposé par le Gouvernement Gabonais pour inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. J'ai continué de coopérer avec les autorités gabonaises et j'ai été très heureux que ce candidat a été finalement accepté par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007. Jusqu'ici, je n'ai pas eu l'occasion de visiter ce parc national, mais demain j'aurais le plaisir de visiter enfin Lopé-Okanda. C'est un site mixte avec deux éléments, un élément naturel avec un élément culturel : un élément naturel puisque Lopé-Okanda a beaucoup de biodiversité, beaucoup d'animaux, beaucoup de plantes importantes et aussi ce n'est pas nécessaire de vous souligner que Lopé-Okanda est aussi un lieu de prière donc c'est un site mixte et je suis très heureux que le Gabon se dote du premier site de patrimoine mondial avec le parc national de Lopé-Okanda et je sais qu'il y a d'autres candidats qui vont être proposés à l'avenir.

Je dois vous signaler que la Convention du Patrimoine mondial qui a été adoptée à la conférence de l'UNESCO en 1972 est la convention la plus populaire dans la communauté internationale avec la participation de 190 pays. Vous savez que l'UNESCO a maintenant 195 pays membres, dont presque tous ont ratifié cette Convention. Donc on peut dire que c'est la Convention la plus populaire et la plus réussie parmi les nombreuses conventions internationales qui ont été adoptées, soit dans l'éducation, soit dans la culture. Néanmoins il existe plus de quarante pays parmi 190 pays membres qui ne se dotent même pas d'un site de patrimoine mondial. Plusieurs pays africains n'ont pas de site de patrimoine mondial.

Maintenant j'ai quitté l'UNESCO, mais je continue d'avoir beaucoup de collaboration avec mon successeur, Madame Irina BOKOVA et aussi avec le personnel de l'UNESCO. Vous savez qu'on a créé le Fonds de Patrimoine mondial pour l'Afrique à l'initiative de l'Afrique du Sud : on m'a demandé d'être l'un des patrons de ce fonds, la proposition que j'ai acceptée avec plaisir et l'année dernière à l'UNESCO on a fêté le quarantième anniversaire de cette Convention adoptée en 1972. L'UNESCO a donc décidé d'organiser plusieurs événements importants pour fêter le quarantième anniversaire. Le Japon a eu l'honneur d'organiser la cérémonie de clôture de cet anniversaire. J'ai été très étroitement associé à l'organisation de cette cérémonie à travers le symposium qui s'est tenu à Kyoto au début de novembre 2012. Peut-être j'aurais dû ajouter qu'avant de prendre le poste de Directeur Général de l'UNESCO, j'ai présidé le Comité de Patrimoine mondial tenu à Kyoto, Japon en 1998, juste un

an avant la prise de fonction de Directeur Général à l'UNESCO, suivant la tradition de l'UNESCO que le pays hôte préside ce Comité. En tant que président du Comité du Patrimoine mondial, j'ai appris beaucoup de choses : l'importance de cette Convention pour l'humanité, pour les pays en voie de développement et pour les pays africains. Mais j'ai découvert aussi qu'il existe malgré cette popularité mondiale quelques faiblesses, quelques vides qui doivent être comblées par une nouvelle convention internationale, c'est-à-dire la Convention du patrimoine mondial couvrant le patrimoine culturel immatériel tel que les chansons et les danses traditionnelles qui sont très importantes en Afrique. C'est ce que j'ai appris au cours de mon séjour en Afrique occidentale. Au Japon aussi le patrimoine immatériel est très important. Au cours de mon séjour en Afrique occidentale au début des années 60, j'ai découvert que, malgré la distance qui sépare l'Afrique et le Japon il existe beaucoup de points communs. L'un des points communs est effectivement l'importance du patrimoine culturel immatériel qui n'est pas couvert par la Convention du Patrimoine mondial. En tant que Directeur Général de l'UNESCO, j'ai proposé aux pays membres de commencer les négociations de manière sérieuse sur la conclusion de la nouvelle convention qui vise à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel. Et beaucoup de pays asiatiques ainsi que tous les pays africains, y compris le Gabon, ont soutenu cette proposition. L'UNESCO a donc pu adopter très vite une nouvelle convention sur la sauvegarde du patrimoine immatériel lors de la conférence générale de l'UNESCO en 2003, dont j'ai été très heureux. Maintenant beaucoup de pays africains ont enregistré des œuvres de danses et de chansons traditionnelles sur la liste de cette convention, comme beaucoup d'eux font pour la liste du patrimoine mondial. Comme j'ai indiqué, malheureusement il n'y a pas beaucoup de pays africains qui ont réussi jusqu'ici à avoir même un site de patrimoine mondial. Cependant il y a plusieurs pays déjà qui ont classé leur patrimoine immatériel sur la liste de la Convention, bien qu'elle soit une convention assez nouvelle, elle compte déjà 145 pays membres.

-Vers la TICAD V (juin 2013) -

Maintenant je vais revenir sur le thème principal de ma conférence, la TICAD. Comme j'ai dit tout à l'heure, la TICAD V va se tenir au début de juin, donc très bientôt à Yokohama, Japon. Je suis très heureux d'apprendre que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Ali Bongo Ondimba, a déjà répondu positivement à l'invitation du gouvernement japonais d'y participer. J'espère qu'il y aura beaucoup de Chefs d'Etat africains, beaucoup de Ministres africains qui seront présents. A la dernière TICAD en 2008 à laquelle j'ai assisté en tant que Directeur Général de l'UNESCO, il y avait 41 Chefs d'Etats africains, avec beaucoup de Ministres. Je crois que c'est un développement très symbolique qui indique le renforcement rapide de coopération et de rapport entre l'Afrique et le Japon. J'ai dit tout à l'heure que la première TICAD a été un grand succès mais quand même avec la participation de seulement cinq Chefs d'Etat bien qu'il y avait de nombreux Ministres présents: alors que quinze ans plus tard en 2008, on a eu la participation de 41 Chefs d'Etats et certainement beaucoup de Ministres africains. Donc le nombre de Chefs d'Etat présents à la TICAD IV indique que nous avons connu un

développement très positif dans le renforcement de dialogue et de coopération entre l'Afrique et le Japon, depuis la TICAD I en 1993.

Un autre développement symbolique est le nombre des Ambassades Japonaises en Afrique. Au début des années 60 quand j'ai débuté ma carrière diplomatique en Afrique occidentale, il n'y avait que 6 Ambassades japonaises en Afrique, 2 en Afrique du Nord et 4 en Afrique subsaharienne : au Ghana, au Nigéria, au Congo-Kinshasa et en Ethiopie. Il n'y avait que ces 4 Ambassades en Afrique Subsaharienne et c'est pourquoi l'Ambassade du Japon au Ghana a dû couvrir 10 pays en Afrique occidentale. Bien que personnellement ce fût une heureuse expérience pour moi puisque j'ai pu parcourir l'Afrique occidentale, c'était un handicap réel pour le renforcement de dialogue et de coopération entre l'Afrique et le Japon. Maintenant le Japon a établi une Ambassade dans 32 pays en Afrique, 6 en Afrique du Nord, 26 en Afrique Subsaharienne et je crois savoir que le Gouvernement Japonais a l'intention de continuer d'ouvrir de nouvelles Ambassades dans d'autres pays africains où le Japon n'a pas encore d'Ambassade. En outre, je n'ai pas de chiffre précis sur le nombre des Ambassadeurs africains à Tokyo, mais ils seraient définitivement beaucoup plus que 32, voire plus que 40 qui sont résidents à Tokyo. Bref, c'est le nombre accru d'Ambassades du Japon en Afrique, qui est un autre indicateur symbolique qui montre de manière claire le renforcement des relations de coopération entre l'Afrique et le Japon.

Je dois ajouter dans ce contexte comme j'ai dit en me référant à la première TICAD, en effet, la TICAD n'est pas seulement un forum bilatéral entre l'Afrique et le Japon, mais le Japon a invité d'autres donateurs, d'autres pays asiatiques, aussi des représentants du secteur privé et de la société civile. Le Japon a invité les Nations Unies et le PNUD d'être les co-organisateur de la première TICAD. Cette année, la Commission de l'Union Africaine est invitée à être l'un des co-organisateur. Donc je me répète que ce n'est pas simplement un forum bilatéral entre l'Afrique et le Japon, c'est plutôt un forum multilatéral avec la participation de beaucoup d'acteurs de développement et ça s'applique à la prochaine TICAD, à la TICAD V et on a choisi le thème de « Main dans la main avec une Afrique plus dynamique » pour cette prochaine TICAD. Je me répète le thème choisit avec les co-organisateur : « Main dans la main avec une Afrique plus dynamique ». Donc j'espère qu'on va avoir beaucoup de participants africains y compris beaucoup de Chefs d'Etat africains afin de discuter comment on pourra réaliser une Afrique plus dynamique.

-Promesses tenues depuis la TICAD IV -

J'ai dit que la TICAD n'est pas forcément un processus bilatéral. Néanmoins ce que le Japon fait bilatéralement vers l'Afrique est certainement très important et je voudrais citer ce que le Japon a promis à la dernière TICAD tenue il y a cinq ans. Le Japon a fait deux promesses importantes, l'une est de doubler l'aide publique japonaise au développement en faveur de l'Afrique : à l'époque, le niveau d'assistance publique japonaise vers l'Afrique était à peu près de 900 millions de dollars américains par an. Le Japon a promis de doubler ce montant dans les prochains cinq ans, la promesse que le Japon a déjà réalisé. Maintenant le niveau

annuel d'assistance publique japonaise vers l'Afrique est 1 milliard 800 millions de dollars américains. En plus, ce qui est très important c'est l'augmentation du pourcentage de l'assistance publique vers l'Afrique dans la totalité de l'assistance japonaise : auparavant c'était au niveau de 10% et maintenant plus de 20% est destinée à l'Afrique, ce qui indique la priorité que le Japon accorde à l'Afrique. Certes, l'Asie continue d'occuper une place très importante. Cependant le pourcentage de l'Asie diminue d'année en année en faveur des autres régions et peut être je rajouterai que le Japon donne la priorité dans son assistance publique aux quatre domaines, l'infrastructure tels que le transport, l'énergie, l'eau et la technologie de communication, l'agriculture notamment la production de riz, l'éducation et la santé. Ces quatre domaines sont prioritaires dans l'assistance publique japonaise en faveur de l'Afrique.

L'autre promesse que le Japon a fait à la TICAD IV, c'est de doubler l'investissement direct japonais vers l'Afrique. Bien évidemment, l'investissement privé n'est pas sous le contrôle direct du gouvernement mais il est fait par les entreprises privées. Toutefois le gouvernement japonais a beaucoup de moyens pour l'encourager et le soutenir. Au moment de la TICAD IV, le niveau d'investissements japonais en Afrique par an était de 1 milliard 700 millions de dollars américains, c'est presque deux fois le montant de l'aide publique. Et le Japon a fait la promesse de le doubler en cinq ans, la promesse qui est également tenue et maintenant le niveau d'investissements japonais en Afrique est de l'ordre de 3 milliards 400 millions dollars américains donc c'est encore presque deux fois le montant de l'aide publique japonaise. Par contre, le Japon a fait beaucoup d'investissements directs dans d'autres pays ces derniers temps. Donc la part de l'Afrique est très petite, c'est moins de 1%.

Donc dans le contexte de l'assistance publique le pourcentage de l'Afrique est très élevé de plus de 20%, mais dans le contexte de l'investissement privé le pourcentage de l'Afrique est malheureusement de l'ordre de moins de 1%. Car comme destination de l'investissement privé, on compte aussi les pays développés tels que les Etats-Unis, la France et d'autres pays européens ainsi que plusieurs pays asiatiques qui reçoivent beaucoup d'investissements japonais. Malheureusement l'Afrique ne reçoit que moins de 1%, ça veut dire quand même que vu beaucoup de potentiel positif qui existe en Afrique, il existe plein de possibilités que l'investissement japonais vers l'Afrique augmentera d'année en année à l'avenir et, à mon avis, l'investissement crée le travail de manière permanente, alors que l'aide publique crée le travail, mais pas forcément de manière permanente. L'Afrique est un continent avec la population d'un milliard maintenant, qui augmente chaque année. Je crois que les Nations Unies estiment qu'en 2050 la population de l'Afrique atteindra le niveau de 2 milliards et je sais que l'Afrique c'est un continent avec beaucoup de jeunes et, si je ne me trompe pas, à peu près 2/3 de la population africaine a moins de 25 ans. Donc c'est un continent avec beaucoup de jeunes populations, et donc on a besoin d'investissements pour créer le travail et j'espère que les entreprises japonaises vont faire plus d'attention à leurs investissements en Afrique dans les années qui viennent et certainement les deux promesses faites il y a cinq ans ont été réalisées mais le Japon doit continuer dans la même direction à l'avenir.

Voilà ce que je souhaite souligner pour la TICAD V qui va se tenir au Japon en juin 2013 et j'ai promis avec l'Ambassadeur du Japon que je vais faire une intervention à peu près pour une heure et ensuite je vais recevoir des commentaires et des questions auxquelles je vais répondre. Merci beaucoup et je suis prêt à recevoir des commentaires et aussi des questions.

Questions – Réponses

Q1 Le Japon est connue pour sa puissance économique, pour sa société hypermoderne, pour sa technologie de pointe mais aussi pour la conservation de sa culture et ses valeurs traditionnelles : ma question est de savoir quel modèle de développement le Japon peut-il montrer aux pays africains?

R. Pour répondre à votre question qui est très importante, je dois remonter un peu dans l'histoire du Japon. Vous savez que le Japon était un pays tout à fait fermé pendant trois siècles jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle où il a décidé d'ouvrir la porte aux pays étrangers notamment aux pays occidentaux, qui ont commencé à taper à la porte du Japon. Comme vous le savez, le Japon est un pays sans ressources naturelles. Donc le nouveau gouvernement qui a été formé après la Restauration de Meiji, qui marque le point de départ pour le Japon moderne, a décidé de donner la priorité à la formation du peuple : par exemple, le Gouvernement Japonais a décidé d'allouer plus de 30% du budget national à l'éducation. C'est très important, donc, en analysant le développement du peuple japonais, de donner la priorité à l'éducation, notamment à la formation du personnel. Ça peut s'appliquer à l'Afrique, dont beaucoup de pays se dotent de ressources naturelles riches. Néanmoins, les ressources naturelles ne sont pas sans limites donc il faut éduquer, il faut former le peuple et si on regarde d'autres pays asiatiques qui ont émergé récemment après leurs efforts d'industrialisation, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie et Singapour, ils ont fait la même chose et ces pays ne sont pas très riches dans leurs ressources naturelles comme le Japon. Ils ont donné la première priorité à l'éducation et à la formation. Donc ce n'est pas non seulement le modèle japonais, c'est le modèle asiatique du développement. Je peux dire voilà ma réponse.

Q2 Bonsoir, merci pour votre communication. Je crois que si cette salle est pleine c'est sûrement parce que les gabonais voudraient savoir concrètement l'apport du Japon par rapport au Gabon. Vous disiez tout à l'heure qu'il y avait une assistance publique, on voudrait savoir quels sont les effets induits par rapport à cette assistance au Gabon, c'est-à-dire concrètement où est-ce qu'on retrouve le Japon à l'appui par rapport à l'économie gabonaise, sur le plan de la culture, de l'économie, de la politique etc?

R. Peut-être je dois me tourner vers l'Ambassadeur qui est là, qui doit vous répondre de manière précise, mais je vais essayer de vous répondre quand même.

Le Gabon n'est pas forcément un pays très pauvre en Afrique, puisque le Gabon se dote de ressources naturelles, notamment, le pétrole, n'est-ce pas. Donc le Japon donne plus d'importance à d'autres pays qui ont plus de problèmes. Néanmoins, le Japon a donné son assistance au Gabon dans le domaine de la pêche notamment et dans le domaine de la culture. Je dirais que la culture n'est pas forcément le domaine dans l'assistance bilatérale et là étant donné mon expérience à l'UNESCO, je dois souligner le rôle joué par l'UNESCO dans l'assistance culturelle. Le Japon donne l'assistance aux pays africains à travers l'UNESCO. Le Japon fait des contributions volontaires à l'UNESCO dans le domaine du patrimoine culturel mondial comme je disais tout à l'heure qui couvre le patrimoine culturel immatériel. Le Japon fait des donations volontaires à l'UNESCO et à mon avis, c'est mieux de faire l'assistance à travers l'UNESCO en ce qui concerne la culture. Mais là, je dois ajouter que le Gabon a pris l'initiative de créer un Institut régional très important qui s'appelle CICIBA pour la culture Bantou, et en utilisant les fonds japonais, j'ai essayé de transformer ce centre à la requête faite par le feu Président Omar Bongo lors de ma dernière visite en 2003. Il m'a dit : « Monsieur MATSUURA, on a créé au Gabon un institut régional qui s'appelle le CICIBA pour la culture bantou avec la participation de 11 pays et le CICIBA est siégé au Gabon mais ça ne marche pas bien, pouvez-vous analyser quelles sont les raisons et qu'est-ce qu'on doit faire pour transformer cet institut, pour qu'il soit un institut de recherche et d'actions dans le domaine de la culture bantou ». Donc j'ai mobilisé des fonds japonais pour le transformer et j'ai fait une proposition dans le sens où cet institut devrait être un institut régional pour le patrimoine culturel immatériel qui est au cœur de la culture Bantou. La proposition a été acceptée par le Gouvernement Gabonais mais malheureusement on n'a pas pu faire beaucoup de progrès avant mon départ. Mais apparemment ça continue, j'espère qu'on obtiendra des résultats concrets à l'avenir.

Q3. Bonjour Excellence, je me présente NDONG NGUEMA Paul (Ancien Ministre de la Communication), Excellence, je ne me permettrais pas de faire des commentaires sur votre exposé qui a été très clair, je ne suis pas digne. Mais par contre, je voudrais vous poser une question. Cette initiative qu'on appelle TICAD qui s'occupe donc de problèmes de développement, je voudrais savoir qu'elle est la place que réserve cette initiative à l'intégration régionale qui s'affirme de plus en plus comme stratégie de développement?

R. Comme j'ai dit, on a ajouté la Commission de l'Union Africaine comme l'un des co-organisateur de la TICAD et on invite aussi des organisations régionales en Afrique à la prochaine TICAD. J'espère donc la TICAD établit davantage de collaboration entre le Japon et les organisations régionales telle que la Commission de l'UA.

Q4. Je voudrais simplement remercier le conférencier pour l'exposé qu'il vient de nous faire, s'était magnifique, je voudrais solliciter son indulgence, sa hauteur d'esprit, je veux dire que l'hôpital Schweitzer une œuvre humanitaire et nous nous apprêtons à ce moment à fêter les 100 ans de vie du Dr. Schweitzer à Lambaréné, il

y a un peu plus de quinze ans, nous avons sollicité que l'hôpital Albert Schweitzer devienne un patrimoine mondiale. Jusqu'à ce jour les choses traînent et nous pensons que le gouvernement gabonais s'en occupe et comme nous fêtons les 100 ans de vie de Schweitzer à Lambaréné en juillet prochain officiellement, nous sollicitons votre indulgence, puisque tant tôt vous disiez que vous étiez en bonne collaboration avec les responsable de l'UNESCO, nous souhaiterions que cet hôpital soit classé au patrimoine mondiale. A ce moment nous avons transformé cet hôpital en site historique et je pense que dans la salle il y a des responsables qui s'occupent de ce dossier. Je m'excuse si je les devance, ma question est de vous demander de nous aider à ce que notre idée devienne une réalité.

R. Je voudrais vous répondre brièvement. Quand j'ai rencontré cet après-midi le Ministre Délégué chargé de la Culture, Son Excellence Monsieur WALKER ONEWIN, il a mentionné ce sujet et malheureusement je n'ai jamais eu l'occasion de visiter cet hôpital bien que j'ai beaucoup entendu parler de cet hôpital, qui est connu mondialement. Il existe une procédure à suivre. Aussi il existe des règles à appliquer pour l'inscription de nouveaux sites, donc il faut suivre la procédure et là j'ai suggéré au Ministre Délégué de contacter l'UNESCO. L'UNESCO a son bureau à Libreville dirigé par mon ancien collègue Monsieur GODONOU qui doit être là quelque part. Il est là, vous êtes là, peut-être mon conseil est de contacter Monsieur GODONOU, le Directeur du bureau de l'UNESCO pour discuter avec lui, comment on doit poursuivre ce dossier. Certainement, je me répète, je suis conscient de l'importance capital de cet hôpital. Néanmoins, il faut suivre la procédure établie.

Q5. Merci Excellence, je suis l'Honorable Député Ferdinand MBADINGA MOMBO, membre du groupe d'amitié Gabon-Japon, j'étais heureux d'être convié à cette conférence qui est très intéressante. Je voudrais vous féliciter de ce brillant exposé. Nous partons de 1960, vous l'avez dit, vous étiez parmi les pays en développement et aujourd'hui votre exemple suscite admiration. Vous avez dit que vous avez plus de 20% d'aide publique au développement et autour de 1% d'investissement privée directe destinés à l'Afrique. Ma question est de savoir si vous avez pensé à une coopération décentralisée entre collectivités locales, à savoir entre communes ou entre départements ou associations. Cette question est nécessaire parce que parfois nos compatriotes les plus déshérités qui vivent dans la précarité ne sont pas touchés par l'aide de nos amis.

R. Merci de cette question Monsieur le Député. Quand j'étais le Directeur Général de la coopération japonaise à la fin des années 80, j'ai créé une nouvelle modalité d'aide japonaise : d'habitude l'aide publique c'est une aide officielle basée sur un accord entre le gouvernement japonais et un gouvernement d'un pays en voie de développement, ou bien plus précisément un gouvernement Africain dans ce contexte. Mais c'était nécessaire de créer une autre modalité d'aide, un autre type d'aide qui pourra être donnée directement aux collectivités locales à travers l'Ambassade du Japon et apparemment cette aide est devenue très populaire. Encore

une fois, je vous suggère de contacter l'Ambassade du Japon ici, qui est chargée de ce nouveau type d'aide. Peut-être ce n'est plus nouveau, puisque ça a été créé par moi il y a plus de 20 ans je crois que s'était en 1989. Donc il existe un moyen très approprié d'apporter de l'aide directement aux communautés locales.

Effectivement jusqu'à ce jour, le Japon a appuyé 46 projets, des petits projets locaux qui bénéficient directement à la population locale, dans les quatre coins du Gabon. L'Ambassade du Japon est disponible pour fournir plus de renseignements en la matière.

Q6. Ambassadeur Obame, Ambassadeur du Gabon au Japon pendant 10 ans : Merci Excellence, je ne vous poserais pas de question, je voudrais seulement faire quelques observations, observations par rapport aux relations entre le Gabon et le Japon et singulièrement aussi avec l'Afrique. Je voudrais dire que pendant les dix années que j'ai passé au Japon, nous avons mis l'accent sur le développement des relations entre le Japon et le Gabon sur le plan économique et cela s'est traduit par la construction de trois centres de pêche, un à Port-Gentil, un à Lambaréné et un à Oloumi, donc voilà les actions concrètes qui ont été réalisées. Mais nous avons voulu aller au-delà de cela, nous avons voulu étendre notre coopération avec le Japon pour que effectivement le secteur privé puisse jouer un rôle actif ici dans notre pays, nous avons voulu également mettre l'accent sur le développement, je dirais le renforcement de capacités humaines. Puisque le modèle du Japon, comme vous l'avez dit a pris son essor sur le renforcement d'abord des capacités humaines, c'est pourquoi nous avons signé avec votre pays en 2008 un accord de coopération technique global pour la formation des gabonais au Japon et pour l'envoi des volontaires seniors au Gabon c'est-à-dire des gens pétris d'expérience pour faire des études de faisabilité de nos projets de développement ici à la charge du Japon pour que le Japon nous fournisse un certain nombre d'équipement, de matériel. Donc cet accord existe, je le dis bien, il a été signé depuis 2008, il demande seulement qu'à être mis en œuvre. C'est un accord très important donc je veux dire que ce que le Japon peut faire c'est ce qu'il a fait dans les autres pays, notamment en Asie, c'est de former d'abord des gens, c'est créer des technopoles, la formation technologique donc c'est cela que nous voulons développer avec le Japon. Le troisième élément que je voudrais mettre en exergue c'est sur la fébrilité que les japonais, les entrepreneurs japonais ont envers l'Afrique, il y a très peu d'entreprises japonaises en Afrique, singulièrement ici, ce que nous avons tenté de faire lorsqu'on était là-bas, les inciter à venir en Afrique, d'abord ouvrir les bureaux de représentation dans nos pays pour qu'ils puissent participer également à des appels d'offre, pour effectivement montrer leur technicité, donc le Japon malheureusement reste encore assez frileux à venir en Afrique donc moi je vous encourage à le faire en créant des partenariats. Donc voilà les quelques observations que nous voulons faire. Vous avez parlé de 1% des investissements globaux, c'est très faible. Il faut effectivement un plus d'efforts comme vous voyez d'autres partenaires prendre aujourd'hui des parts de marché en Afrique. Donc nous vous encourageons à le faire.

R. Merci beaucoup Monsieur l'Ambassadeur. Tout d'abord, merci d'avoir ajouté beaucoup de points d'importants sur ce que je viens de dire, je note avec beaucoup de plaisir le dernier point que vous avez cité, je suis tout à fait d'accord, j'espère que ça va venir à l'avenir.

FIN